

# Le p'tit Michelet

**Édition spéciale. Numéro collector**

## Adèle Kurzweil ou le destin brisé d'une famille juive...

Adèle Kurzweil est originaire d'Autriche. Étant juive, sa famille a été obligée de fuir leur pays. Elle arrive en France et a donc étudié au Lycée Jules Michelet à Montauban de décembre 1940 à 1942, elle avait alors entre 15 et 17 ans. Elle fut arrêtée ainsi que les membres de sa famille par la gendarmerie à son domicile à Auvillar, un village du Tarn-et-Garonne. Le 26 août 1942, ils sont arrêtés puis déportés au camp de Septfonds. Ils sont dirigés vers Auschwitz où ils sont assassinés dès leur arrivée.



Photographie personnelle, lycée Michelet, 2015.  
Portrait d'Adèle Kurzweil à 17 ans (site terredisrael.com)

## « La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire »

### Libération des camps...

*L'horreur dévoilée*

La libération des camps est un des événements marquants de la Seconde Guerre mondiale. Leur découverte participe au « lourd bilan humain et moral ». Venant de l'Est, c'est l'Armée Rouge qui entre la première dans le centre de mise à mort de Maidanek en juillet 1944. Progressant à partir de l'Ouest, les armées occidentales découvrent elles aussi les atrocités commises par les nazis. Comment se sont faites les différentes libérations et quels sont les traumatismes des déportés ?



Entrée du camp d'Auschwitz, Photographie : Musée d'Auschwitz-Birkenau

### Accueil et réinsertion...

*Comment reprendre vie ?*

L'étape de la réinsertion est une période très difficile pour les anciens déportés. Après avoir vécu un enfer pendant leurs années dans les camps, ils doivent réapprendre à vivre normalement. Cette étape est d'autant plus laborieuse que les proches ne sont pas toujours à l'écoute et refusent d'entendre cette vérité accablante. Quelles sont les différentes étapes de l'accueil ? Comment revivre après avoir frôlé la mort ?

A la fin de la guerre, le terme de déporté désignait tous ceux qui avaient eu à subir un déplacement forcé en Allemagne. Les déportés ont pu retrouver leur liberté par divers moyens tels que l'avion, le train... Comment se déroule leur retour ?

## TÉMOIGNAGES

### Univers concentrationnaire...

Des témoignages poignants, une réalité dont s'empare la presse, la découverte au travers de l'écriture. Comment les journaux se sont emparés de l'histoire des camps et quels ont été les impacts sur les populations, avant, pendant et après la seconde guerre mondiale? Pourquoi les rescapés de l'enfer ont décidé de témoigner?

### L'édito'

Soixante-dix ans après, la solution finale est devenue une notion historique. Pourtant, on continue à s'intéresser à la mémoire des déportés. Elle reste un enjeu dans le débat public et une nécessité pour rendre hommage aux victimes.

Ainsi, la déportation est toujours d'actualité, au travers des procès d'anciens nazis ou collaborateurs pour crime contre l'humanité par exemple, mais aussi par les politiques de ces dernières décennies qui marquent le temps du «devoir de mémoire» face aux théories négationnistes obligeant historiens et déportés à s'engager. La reconnaissance officielle s'est aussi grandement élargie et s'étend non plus seulement aux Juifs mais aussi désormais aux «Justes de France» et «Malgré-nous».

Dans ce contexte, le Concours National de la Résistance et de la Déportation permet de poursuivre et de transmettre la mémoire au sein même des élèves et autour d'eux.

Dans cette optique, notre classe s'est engagée dans ce travail de recherche et de documentation. L'objectif était donc double : accomplir un travail de mémoire et enrichir notre culture.

*La classe de 1<sup>er</sup> S1*

# La libération des camps

## Les camps nazis



## Camps nazis : peut-on parler de libération ?

On parle souvent de la libération des camps à la veille de la fin de la seconde guerre mondiale. A cette époque, les alliés progressent à l'Ouest comme à l'Est vers Berlin après les premières défaites allemandes. Ils rencontrent peu à peu ces camps qui, depuis, sont tristement célèbres, construits par les nazis dans leur volonté d'extermination de races considérées comme inférieures. Mais les soviétiques, américains et britanniques sont-ils vraiment arrivés en libérateurs ? Certes ils ont été accueillis par les prisonniers valides à bras ouverts mais si on prend l'exemple de Majdanek, le premier camp « libéré » par les soviétiques le 24 juillet 1944, l'armée rouge n'a découvert aucun prisonnier. Elle a plutôt ouvert le camp sans même se douter du massacre qui avait eu lieu : Majdanek semblait en apparence un camp de prisonniers. Les nazis n'eurent cependant pas le temps de détruire les chambres à gaz et fours crématoires dans ce camp alors qu'à Belzec, Sobibor et Treblinka, les infrastructures avaient été démantelées dès 1943. A Auschwitz aussi les Allemands essayèrent d'effacer les traces en faisant exploser les trois fours crématoires et en détruisant les listes des Juifs exterminés. Mais ils furent submergés par le nombre de corps des personnes victimes de leurs propres crimes.

Aucunement préparés à cela, les soviétiques organisèrent tout de même la prise en charge des quelques 7000 survivants et l'inhumation des cadavres. Encore là, il était impossible de déterminer l'ampleur des atrocités perpétrées par les nazis. Côté Ouest, le premier camp « libéré » fut celui de Natzweiler-Struthof situé en France. La découverte du camp de concentration par les troupes américaines permit de commencer à comprendre ce qui s'y était déroulé sans connaître le fonctionnement exact du système concentrationnaire nazi. Le camp était quasiment vide à leur arrivée, de la même manière que pour tous les camps découverts, subsistant à chaque fois quelques milliers de survivants, les autres ayant été envoyés vers les Marches de la mort. Les camps de Dora-Mittelbau, de Flossenbürg, Gusen-Mauthausen furent eux aussi plus ouverts que libérés. Buchenwald est un cas à part puisque c'est une partie des prisonniers qui le libèrent de l'intérieur. Il reste toutefois des exceptions parmi les derniers camps libérés pour lesquels les nazis n'eurent pas le temps d'évacuer leurs troupes. Ainsi, à Bergen-Belsen, les Britanniques signèrent un armistice local avec les SS le 15 avril 1945 à cause du risque que représentait le typhus, une



Fosse commune à Bergen-Belsen  
Site du CNRD

première durant la Seconde Guerre mondiale. En terme de prise en charge, les occidentaux comme les soviétiques ont inhumé les cadavres restants et brûlés l'ensemble des baraquements en cas d'épidémies de typhus, notamment à Bergen Belsen. Ils tâchèrent de s'occuper des déportés : ceux-ci furent évacués et transférés provisoirement dans des casernes puis nourris bien que parfois leurs conditions de vie ne soient guère améliorées, à savoir les châlits de Buchenwald.

D'autres sont examinés et soignés grâce à la mise en place d'hôpitaux improvisés par la reconversion de casernes ; à noter qu'on les poussait à désigner les gardiens coupables de crimes ou de mauvais traitements afin de pouvoir traduire les responsables devant les tribunaux alliés mais aussi d'éviter les actes de vengeance en assurant la prise en charge des accusés

**Soviétiques, américains  
et britanniques  
sont-ils vraiment  
arrivés en libérateurs ?**

Thomas B., Hugo B.

[www.cndp.fr](http://www.cndp.fr) - conférence filmée de Tal Bruttman, [www.ushmm.org](http://www.ushmm.org),

[www.shoah-solutionfinale.fr](http://www.shoah-solutionfinale.fr), [www.tv5monde.com](http://www.tv5monde.com), [www.villes-bondues.fr](http://www.villes-bondues.fr)

Ainsi, les alliés tombèrent sur la plupart des camps par hasard alors que les camps de concentration et d'extermination connus n'étaient pas à proprement dit des objectifs militaires, ni une priorité du fait du mystère entourant l'univers concentrationnaire à l'époque. Il serait préférable de parler non pas de « libération » mais plutôt de « découverte » littéralement de ces camps, à quelques exceptions près. Ce n'est qu'aux procès de Nuremberg, en 1945, que l'on prit réellement conscience de l'existence des camps de concentration et de ce qui s'y était déroulé.

## Récits d'évasions courageuses et risquées

Si environ 150 évasions peuvent être répertoriées dans les quelques 70 camps annexes, surtout vers la fin de la guerre, il n'existe qu'un seul cas d'évasion réussi à partir du camp central.

### Natzwiller-Struthof : un camp à l'image de l'univers concentrationnaire

Peu après l'annexion de l'Alsace et de la Moselle par le Reich nazi, les chefs de la Gestapo et de la SS eurent l'idée d'installer des camps à proximité des carrières afin d'y faire travailler les déportés. Le camp à Natzwiller fut créé en 1941 sur un terrain proche d'une carrière de granit désaffectée. Il interna environ 1 500 détenus, utilisés comme main-d'œuvre dans la carrière dans des projets de construction et pour l'entretien du camp. Les premiers détenus, 300 Allemands, arrivèrent en mai 1941. Ensuite près de 52000 personnes d'une trentaine de nationalités différentes (des Alsaciens, des résistants Français, des Norvégiens et des Allemands, ainsi que quelques Tziganes et Juifs) ont été déportées à Natzweiler ou dans ses camps annexes.

### Évasion à Natzweiler

Il était pratiquement impossible de s'évader du camp de Natzwiller. Plusieurs tentatives ont échoué, cependant, le 4 Août 1942, 5 détenus (un Allemand, un Autrichien, un Tchèque, un Polonais et un Alsacien, qui connaît très bien la région) se sont échappés.

Ils sont tous employés dans différents Kommandos à l'hôtel du Struthof, donc en dehors de l'enceinte barbelée et électrifiée du camp principal. L'évasion est planifiée depuis un moment déjà et les cinq hommes rassemblent quelques vivres, de l'essence, une carte de la région et une boussole. L'un est au garage, où il entretient des véhicules SS, et les autres travaillent à la blanchisserie, encombrée d'uniformes à nettoyer. Le commandant du camp, Egon Zill, est absent depuis quelques jours, de même que le SS-Obersturmführer Schlachter. Au début de l'après-midi, après avoir coupé les fils du téléphone, deux d'entre eux revêtent des uniformes SS et prennent place à l'avant du véhicule de Schlachter. L'alsacien Winterberger est assis à la place du passager, les autres sont cachés à l'arrière. Les 5 détenus franchissent la barrière de garde, située sur la

route qui mène au camp, en répondant au garde qui s'est mis au garde-à-vous en reconnaissant le véhicule par un « Danke schön, Heil Hitler ! » (« Merci Hitler »). Ils choisissent de se diriger vers le col de la Charbonnière, abandonnent le véhicule à Châtenois et revêtent les vêtements civils qu'ils ont emportés. À une heure du matin, ils passent à pied le col de Sainte-Marie-aux-Mines, en évitant la patrouille. Ils sont désormais en France occupée. Malheureusement l'un d'entre eux est rattrapé et ramené au camp de Natzwiller, torturé et pendu. *Valy F.*



Photographie d'un prisonnier en cavale prise par un anonyme

Sources : site de l'USHMM, [www.ushmm.org](http://www.ushmm.org) et site de l'AJPN, [www.ajpn.org](http://www.ajpn.org)

## L'HISTOIRE DU JOUR

### Buchenwald, des prisonniers qui se libèrent.

Buchenwald, construit en 1937, fut l'un des plus grands camps de concentration nazi pour les opposants politiques. En 1943, le « Comité International Clandestin » vit le jour avec notamment le colonel français Frédéric-Henri Manhès. Ils réussirent à infiltrer l'administration du camp en mettant des résistants à des postes clefs permettant de contrôler une partie du fonctionnement du camp. Leurs objectifs sont de créer un plan d'évasion et de permettre aux déportés de rentrer chez eux.

Comment se libèrent-ils du contrôle des SS ? Les allemands avaient commencé à évacuer le camps pour fuir l'avancée des Alliés : c'est ce que l'on appelle

les marches de la morts.

Mais ce fut sans compter sur la résistance, du « comité international clandestin » dont des membres



Soldat américain et prisonniers libérés, inconnu avril 1945

**Les résistants affamés, émaciés, transportés par leur fureur et ayant soif de vengeance.**



Inconnu, 16 Avril 1945

occupaient des postes administratifs clefs dans l'organisation du camps. Ceux-ci purent entraver les ordres et retarder l'évacuation du camp. Le 11 avril 1945, alors que les résistants affamés

émaciés, transportés par leur fureur et ayant soif de vengeance, prirent d'assaut les tours de guet, s'emparèrent des postes importants et gagnèrent le camps sur les soldats restants. Quatre heures après les soldats américains arrivèrent sur les lieux et y trouvèrent un camp rempli de plus de 21000 prisonniers. Les Alliés prirent conscience, alors, de l'atrocité du phénomène concentrationnaire et grâce aux journalistes présents ils diffusèrent ces photos (voir ci-contre et ci-dessus) devenus jusqu'aujourd'hui l'image des camps de concentration.

Nicolas E.

Source : site ushmm.com

## Un traumatisme physique et psychologique

À la libération des camps, les forces alliées découvrirent toute l'horreur de l'univers concentrationnaire. Ils trouvèrent dans les camps des déportés âgés et malades. Les Allemands avaient entraîné les autres dans les Marches de la mort laissant derrière eux toutes les atrocités qu'ils avaient commises. Les soldats libèrent des détenus affaiblis, affamés et à l'apparence cadavérique. Ils étaient autant traumatisés physiquement que moralement. **Nous avons pu retrouver**

### quelques témoignages de ces déportés qui ont traversé l'enfer.

Les déportés sont fatigués, épuisés, traumatisés par ce qu'ils viennent de vivre lors de leur captivité dans les camps de concentration et d'extermination. C'est le cas de Ginette Kolinka, déportée dans le camp de Theresienstadt puis libérée par des soldats soviétiques, en 2009. Elle raconte :

« Je suis rentrée chez moi. Dans le couloir, j'ai croisé la concierge : "Ah Gilbert, .. mais non !" J'étais dans un tellement triste état, 29 kg à peine, cheveux rasés, qu'avec mes 20 ans, elle m'avait confondue avec un garçonnet de treize ans » .

En plus de la fatigue et de la faim, dues au travail forcé qu'exigent les nazis des déportés, ceux-ci doivent surmonter les maladies au sein des camps qui sont responsables de la mort de plusieurs centaines de déportés. L'une des plus meurtrières est le typhus, transmise par les poux, donc très contagieuse. Lors de la prise en charge, les libérateurs essaient de limiter les risques d'épidémies qui peuvent causer des ravages.

L'emprunte physique laissée par les Allemands sur les détenus du camp d'Auschwitz, un numéro à six chiffres, laisse, plus qu'une marque sur le corps, une marque dans l'esprit. Il empêche les déportés d'oublier leur lourd passé, leur vie dans les camps.

Le souvenir du passage dans les camps, pour les déportés, est très marquant. La souffrance physique ancrée dans leur mémoire se met en parallèle avec la souffrance morale endurée. Les horreurs auxquelles les déportés ont été exposés ont surtout eu un impact sur leur santé psychique. Nous avons aussi pu trouver dans des documents d'archives en ligne que ces traumatismes ont aussi eu d'autres effets beaucoup plus graves, que ceux présentés précédemment : « ... c'est plusieurs mois ou même plusieurs années après leur retour que le déporté ressentait les symptômes relevant de la névrose traumatique ». Ainsi les déportés ayant été exposés directement à de nombreuses atrocités ressentaient de l'angoisse, du pessimisme, de la perte d'intérêt pour le monde extérieur ou encore un sentiment d'impuissance et d'infériorité. « Notre premier geste d'hommes libres fut de nous jeter sur le ravitaillement. On ne pensait qu'à cela. » On peut constater l'état de déshumanisation des déportés au delà de l'imaginable.

Arnaud S., Valentin S., Youssef A.

Sources : [www.cercleshoah.org](http://www.cercleshoah.org), [www.reseau-canope.fr](http://www.reseau-canope.fr)

# Le retour des déportés

Le rapatriement des Français encore retenus en Allemagne à la fin de la guerre comptait environ 900.000 prisonniers de guerre, 700.000 travailleurs forcés civils et 40.000 déportés survivants des camps de concentration. Durant le voyage, beaucoup de déportés sont morts avant même « d'avoir goûté à cette liberté tant désirée ». A la fin de la guerre, le terme de déporté désignait tous ceux qui avaient eu à subir un déplacement forcé en Allemagne. Après la capitulation allemande, le gouvernement français dû s'occuper de rapatrier ses citoyens, malgré la désorganisation des transports. Le rapatriement se fait en fonction des disponibilité des moyens de transport, le plus souvent le train, plus rarement l'avion. Certains regagnent la France par leurs propres moyens...

## En avion

Pendant le mois de mai 1945, le ministre de l'Air décide la mise en action de tous ses avions disponibles pour le rapatriement des déportés politiques, en privilégiant en urgence les malades et les plus fatigués. Cette mission rencontra quelques difficultés car les Missions françaises de rapatriement n'envoyaient pas d'informations sur la localisation des déportés recherchés. La plupart d'entre eux étaient souvent perdus ou isolés dans des régions où il n'y avait aucun moyen de se soigner ni de se nourrir. Les déportés, à leur retour, étaient souvent très affaiblis. Beaucoup eurent des troubles digestifs encore des années après leur retour à cause de l'insuffisance alimentaire, de la fatigue et du froid connus pendant leur séjour dans les camps nazis.



Rapatriement de déportés pendant le printemps 1945

## En train

Chaque jour les trains ramenaient les déportés et tous transitaient par le centre d'accueil de la gare d'Orsay. Ces évacuations se font en trains dans des wagons découverts. C'est la dernière épreuve pour les déportés, qui subissent un froid terrible avant de retrouver la liberté.

« *Le premier contact avec la France, c'est à la gare de Thionville. Notre train s'arrête et on se rend compte que l'on peut parler français librement. Nous demandons à des civils sur le quai s'ils peuvent nous donner du pain et de l'eau. Ils nous disent qu'ils n'ont rien, qu'il faut tout acheter. Nous sommes consternés.* »  
témoigne Janine Messerli.

Marie.G et Camille.D



« Une photo heureuse, optimiste, symbole d'une vie arrachée à la mort. »

Jacqueline HOULY, épouse BRIN est déportée à 13 ans et demi avec sa sœur Marcelle de 11 ans.

Elle est née à Boulogne le 5 octobre 1930. Le 17 mai 1944, la Gestapo de Maisons-Laffitte organise une rafle dans le secteur de Versailles. Arrêtées par la Gestapo au lycée La Bruyère de Versailles où elles sont scolarisées, Jacqueline et sa sœur, sont emmenées au commissariat de police. Elles sont déportées le 30 juin 1944 à partir de Drancy par le convoi 76, à Auschwitz-Birkenau. Marcelle est amenée dans les chambres à gaz dès son arrivée.

« *C'était la suffocation parce qu'il faisait très chaud, c'était les odeurs, des gens âgés qui commençaient à être malades, des gens qui avaient des crises de nerf, des bébés qui pleuraient. On tentait de temps en temps de mettre le nez dehors pour essayer de voir ce qu'il se passait ou respirer un peu d'air.* »

Jacqueline fut libérée du dernier camp à Malchow, le 2 mai 1945, par les Soviétiques.

André Mas, Au nom de la liberté - <http://liberation-camps.memorialdelashoah.org/retour/rapatriement.html> - <http://www.carnets-voyage.com/carnets-famille-annexes-rapatriement.htm>

## PAROLE DE MINISTRE

**En ce 70<sup>ème</sup> anniversaire de la fin du calvaire de la déportation orchestrée par le troisième Reich, la parole est donnée à un acteur de l'ombre du rapatriement.**

**Henri Frenay**, ministre des Réfugiés, des Déportés et des Prisonniers dès 1943 s'est donné corps et âme pour sa patrie et ses compatriotes en danger afin de leur permettre un retour rapide avec toute l'attention nécessaire. Son discours empreint d'émotions n'est pas sans modestie, il nous promet d'ailleurs dès le début de briser les tabous. **Son allocution fut prononcée à la séance du 26 octobre 1985 de la Société française d'histoire de la médecine.**

« Je suis obligé de vous demander de faire un effort pour me suivre dans un retour en arrière jusqu'au début du mois de novembre 1943 [...] La scène se passe à Alger. [...] Le général de Gaulle me fait venir et me dit : « Frenay, j'ai besoin de vous ». J'ai attendu qu'il me dise pourquoi : « Eh bien voilà, je voudrais vous confier une tâche d'importance nationale ». C'était flatteur, j'attendais toujours. « Je voudrais que vous vous occupiez des prisonniers, déportés et réfugiés dans le cadre du C.F.L.N. ». J'ai longtemps hésité, et finalement accepté. Je centrerai mon propos non pas sur l'ensemble du Ministère, ce qui nous entraînerait trop loin ; je ne vous parlerai pas des difficultés pour créer une administration tout entière, à Alger puis en France, pour apporter une aide immédiate aux prisonniers dans leurs camps, pour nous occuper de ces 2 500 000 réfugiés dès notre retour en France, problème important qui allait absorber 45 % du budget du Ministère, ce n'était pas rien ; ni de l'arsenal législatif qu'il a fallu préparer pour que cette masse d'hommes et de femmes puisse réintégrer le tissu de la nation sans subir de trop lourds dommages et parfois même pour réparer ces dommages ou handicaps. Parmi ces 13 700 officiers de rapatriement, 2 000 médecins ; ce n'était pas rien ! Alors, on a créé vingt centres de rapatriement pour essayer, premièrement de

dépister les indésirables : S.S. et miliciens. Dans la mesure du possible, les identifier et les appréhender. Enfin, il fallait acheminer tous ces rapatriés jusque chez eux, avec carte d'identité, colis, vivres et un peu d'argent.

Pourquoi ? Parce qu'en effet, il convenait que ce ne soient pas seulement des fonctionnaires qui les accueillent, mais que ce soient la France et les Français avec la chaleur qui leur était due. »

Par ailleurs, nous savions quel était le flot des prisonniers et des déportés qui refluait vers l'Ouest, fuyant l'armée Rouge. Nous avons pu faire passer en Allemagne, par la Suisse, des convois de camions (peints en blanc pour échapper aux bombardements des Alliés) sur les routes, avec médecins, infirmiers, vivres. Des hommes ont été ainsi sauvés. Tout compte fait, après quarante années écoulées, je considère que le bilan de notre ministère a été globalement positif ; le général de Gaulle m'a d'ailleurs écrit en son temps, qualifiant notre travail de réussite. J'en fus heureux et fier »

J'ai décidé, dès Alger, de créer un corps du rapatriement, c'est à dire des hommes et des femmes à qui l'on donnerait des grades d'assimilation et qui seraient placés à tous les niveaux du commandement allié, depuis le général Eisenhower jusqu'à l'Etat-Major de division. Ainsi seraient appréhendées le plus tôt possible les masses de prisonniers libérés, rassemblés et orientés vers des centres de rapatriement aux frontières. Là seraient identifiés, triés, soignés les arrivants. Enfin l'accueil au département qui, lui, devait être le plus chaleureux possible pour que ces hommes ne retrouvent pas simplement une administration nécessairement rigide et austère, mais le cœur de la France. Imaginez les problèmes posés pour recruter tout un ministère : le corps de rapatriement à lui seul allait comprendre 13 000 hommes. Dans un ministère nécessairement éphémère (il dura 2 ans) on ne faisait pas carrière, on

ne se bousculait donc pas au portillon, sauf les généreux et les grands cœurs, mais ils sont moins nombreux qu'on ne le souhaite. Un ministère qui n'avait rien en propre, car tout dépendait des autres : la santé, du Ministère de la Santé ; les transports, du Ministère des Transports, etc. ; et il fallait coordonner tout cela, à un moment où ces ministères manquaient eux-mêmes de moyens pour remplir la tâche qui leur était confiée et la bataille continuait sur le sol de France. Pour rapatrier, en tout cas, il fallait des transports. J'ai pensé en premier lieu, vous l'imaginez, au plus rapide de tous : l'aviation. J'ai contacté l'Etat-Major allié qui ne voulait rien promettre. « C'est la guerre, priorité à la guerre ! », disait-il. Je n'ai pu que m'incliner ; donc, le transport serait ferroviaire. Je ne pouvais faire autrement. Alors, ce fut à un travail acharné que se sont livrés ceux qui sont venus à moi ».

**Frenay fait résolument parti de ces Hommes qui ont marqué leur temps. Cependant tous les Hommes ne sont pas amenés à briller sous les feux des projecteurs. Tout comme d'autres, il est de ceux dont on ne parle que très peu, dont on ne mesure pas l'implication. Certains secret meurent avec les Hommes, d'autres ont la chance d'être un jour mis en lumière. Nous avons souhaité rendre la parole à Henri Frenay, à défaut de ne pouvoir le faire pour tous.**

Enzo, Corrine et Kévin

Le discours est consultable en son intégralité sur le site <http://www.biusante.parisdescartes.fr>

## Polémique sur l'organisation du retour des déportés

Le premier déporté français est rentré le 6 mars 1945. La difficulté encourue pour les services publics à gérer le retour est énorme. Les volontés de Frenay nécessitent un ouvrage colossal. Le gouvernement provisoire de De Gaulle, lui, embrasse déjà son destin. Il s'efforce jour après jour de faire de la France un état puissant et indépendant. Alors « tant pis » si le ministère des PDR (Prisonniers, Déportés, Réfugiés) ne reçoit que 4,73% du budget national. La France s'appuie sur ses alliés pour rapatrier, et s'efforce de les accueillir avec le plus de délicatesse possible. Alors, les déportés sont pris en charge par les Britanniques, Américains ou Soviétiques.

Si ces derniers les délivrent, il ne poseront le pied sur le sol français que trois mois plus tard, en moyenne. Officiellement, tous reçoivent des indemnités mais l'Etat a du mal à faire face et ne peut déceimment les financer. Un scandale de malversations naît, des fonctionnaires sont limogés en août 1945. Puis la foule gronde, à coup de « Frenay ! Démission ! ». Suite à une campagne virulente du Parti Communiste Français, Frenay est encerclé. De Gaulle ne le soutient qu'en surface et le laisse peu à peu sombrer pour tous les maux dont on l'accuse. La démission de Frenay sonne le glas de son ministère, et de sa carrière politique.

In Fine, le retour de déportation sonne pour nous comme un échec politique. Si l'on oublie trop souvent cette page de l'histoire, c'est peut être la raison.

Enzo, Corrine et Kévin

Source : Cochet François, « Quand les hommes reviennent », *Les Collections de L'Histoire*, L'été 1945, n° 28,

## L'accueil des déportés, une étape d'un long périple !

**L'accueil, souvent oublié, est une étape importante dans la vie des déportés. En effet, cette étape est pour eux la première image qu'ils ont du monde extérieur après leur enfermement.**

Dès leur arrivée, les déportés furent accueillis dans des centres d'accueils, en France, mis en place par les autorités publiques. Ceux qui furent accueillis à Paris, ont été logés à l'hôtel Lutetia, réservé aux déportés. Dans ces centres, les déportés étaient pris en charge jusqu'à ce que les contrôles sanitaires et policiers soient effectués. Ensuite, on leur fournissait une carte rapatrié, quelques vêtements, un peu d'argent et du tabac. Etait-ce d'une utilité importante que de leur fournir du tabac ? Après cela, ils pouvaient retrouver leurs familles. Les journaux français, ont effectué la liste des rapatriés, de ceux qui ont été retrouvés morts et de ceux qui sont encore recherchés.

*« J'étais horrifiée (je pensais qu'elle allait rester ainsi) et, malgré ma forte émotion, j'ai eu une légère hésitation avant de me jeter dans ses bras »,* dit Nicole Burdin âgée de 15 ans en 1945 à propos de sa mère.

Cependant, le retour des déportés était difficile. Ils eurent, pour la plupart, de graves séquelles physiques et psychiques. Certains n'eurent pas la chance de revoir le monde extérieur car ils moururent pendant le trajet qui les amenait vers la liberté. Dès leur retour dans le monde extérieur, les déportés eurent beaucoup de mal à retrouver une vie normale. En effet, l'angoisse, les cauchemars hantaient les anciens déportés qui eurent alors besoin de soutien psychologique. Certains avaient vu leurs amis des camps mourir, d'autres ont été séparés de leur amis de déportation.

Avant d'accueillir les déportés, l'hôtel Lutetia avait été réquisitionné par « le haut commandement de l'armée » allemande ! Celui-ci abritait le service de renseignement allemand ainsi qu'une police secrète. Cela peut paraître assez paradoxal lorsqu'on sait qu'après les allemands, furent accueillis les déportés après la libération.



Hôtel Lutetia, lieu où les déportés ont été accueilli à Paris.

*« Transportés au Lutetia, nous nous sommes d'un seul coup retrouvés dans l'atmosphère des camps »,* témoigne un ancien déporté, Jean-Claude Dumoulin. Celui-ci raconte également comment les déportés ont été réinsérés dans la ville : *« et, d'un seul coup, hop! Projetés sur le trottoir de la rue de Sèvres, redevenus civils »*. Il raconte aussi qu'il a été surpris de voir comment la population semblait presque insensible à leur arrivée, tellement elle était préoccupée par l'espoir de reconnaître ou trouver un visage familier. *« Je regardais ce Paris, inchangé, sans vraiment le reconnaître »*

Il est vrai que beaucoup de déportés ont eu le même ressenti que Jean-Claude Dumoulin durant leur retour. Mais pour la plupart ils ont pu se reconstruire aux côtés de leurs familles et de leurs amis.

Laura.J et Claire.P



Carte de rapatrié de Sylvain Dauriac, photographie personnelle, exposition musée de la résistance de Toulouse.

## OPERATION SAUVETAGE : L'O.S.E. D'ECOUIS

**L**'O.S.E. (Œuvre de secours aux enfants) est une association caritative juive, qui intervient encore de nos jours dans six grands pôles tels que « l'enfance, la santé, le handicap, le grand-âge, la mémoire et l'action à l'international [...] dans le respect des valeurs juives et de la laïcité républicaine ».

Elle a été créée en 1912 à Saint-Petersbourg par des médecins et Albert Einstein en a été le président d'honneur en 1923. Son action d'aide aux personnes juives commence en France dès 1938, suite à la Nuit de Cristal qui a poussé de nombreux juifs à quitter l'Allemagne.

Elle a ensuite permis de sauver un grand nombre d'enfants de confession juive, en les cachant durant les rafles du début des années 40.

**Mais son action prend de l'ampleur entre 1944 et 1945.** En effet, le nombre de maisons de l'OSE passe de 13 à 25 en France afin de prendre en charge 2 000 enfants juifs à leur sortie des camps concentrationnaires.



De jeunes orphelins s'amuse dans une des maisons de l'O.S.E. Maison de «L'Hirondelle» à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ils reprennent peu à peu goût à la vie

Ces maisons d'accueil diffèrent légèrement dans leur mode d'action, leur stratégie selon les zones et les périodes du génocide afin de sauver le maximum d'individus.

De ce fait, nous allons particulièrement nous intéresser au sort des 426 garçons orphelins, parmi les 900 enfants rescapés du camp de Buchenwald qui ont été libérés le 11 Avril 1945 par les troupes américaines. A l'aide d'une mobilisation sans précédent de la population et d'une campagne choc d'opinion publique sur le sort de ces enfants, (relayée à la fois par le Parti communiste français et le journal *L'Humanité*, ainsi que par le mouvement gaulliste), ils furent accueillis dans la maison d'Ecouis dans l'Eure. Cette maison d'accueil fut mise à disposition par le gouvernement français pour l'OSE. Le

personnel de l'organisme ne s'attendait pas à recevoir tant d'enfants, et a du faire face à une situation d'urgence à laquelle il n'était pas préparé. A Ecouis, ces 426 garçons orphelins se réadaptent progressivement à la vie sociale : ils retournent à l'école, s'amuse... Mais cela n'a pas été facile d'autant plus que les enfants étaient, pour la plupart, anéantis par cette guerre. Ils en sont ressortis fragilisés et imprévisibles. Des peluches et des jouets avaient été disposés sur les lits des dortoirs pour les réconforter. Mais ce dispositif n'était, bien sûr, pas suffisant. **Il fallait d'abord rétablir la confiance et le dialogue pour que les enfants reprennent une vie normale et que leur enfance soit de nouveau belle.** Cependant, le fait de se retrouver entre eux, qu'ils soient tous dans la même situation, c'est-à-dire qu'ils aient un ou même deux de leurs parents décédés, leur permet de se rassurer, de se réconforter comme l'explique Maurice Michower, âgé de 14 ans en 1945. Cela leur a aussi permis de se « retrouver dans le temps » dont ils avaient perdu la notion dans les camps selon Élie Wiesel (qui obtient le prix Nobel de la Paix en 1986).

Toutefois, ils n'étaient pas affectés dans les différents établissements par nationalité, par conséquent, il y eu parfois des violences et conflits entre les différentes ethnies, notamment entre Hongrois et Polonais. Ces conflits, Katy Hazan, historienne très investie sur la réinsertion des orphelins de la Shoah, les explique : *"Première difficulté ou erreur, facile à dénoncer a posteriori, les jeunes sont regroupés par classes d'âge. Or les affinités et les liens du groupe sont essentiels surtout après leur vécu en camp. Les rivalités entre Polonais et Hongrois qui existaient déjà au camp perdurent et génèrent de la violence. Les révoltes à cause de la nourriture montrent leur méfiance"*.

Alexane P Rosalie B

Sources : site du CNDP, site de l'OSE, video France 5 Le sauvetage des enfants juifs (1938-1945)

Néanmoins, on peut noter que l'O.S.E. n'était pas seule dans cette lutte, **la population aussi s'est mobilisée pour sauver ces jeunes.** En effet, des particuliers les ont aussi pris en charge pendant et après la guerre. Des couvents, des organisations familiales, des établissements sanitaires comme des préventoriums (établissement où l'on reçoit des gens bénéficiant d'une cure spéciale d'hygiène et de diététique), des colonies de vacances, de nombreux collèges et lycées se sont spontanément ouverts.

**A peine un jeune sur deux a retrouvé un membre de sa famille.** Sur les 426 venus en France, seulement une vingtaine d'enfants sont restés et ont demandé la nationalité française. Ils se sont intégrés et ont fondé une famille. Les autres se sont dispersés sur les cinq continents et sont devenus israéliens, américains, canadiens ou encore australiens. L'OSE a pu sauver au moins 2000 enfants juifs déportés grâce à un réseau clandestin. **Au total, plus de 50 000 enfants ont été sauvés de la déportation.**

## La déportation : des millions de vies brisées par le traumatisme des camps

A leur retour, les déportés doivent faire face à l'incompréhension de la population, au non-dit et à la solitude, alors comment reprendre une vie normale ?



Libération de travailleurs forcés soviétiques, 28 juin 1945, Flickr

**L**e 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration ravive les mémoires et le passé des déportés pour nous souvenir de cette partie de l'Histoire. Nous avons eu envie de revenir sur le retour des déportés et leurs sentiments alors qu'ils essaient de reprendre vie ce qui n'est malheureusement pas facile. Leur réadaptation dépend de ce qu'ils ont vécu.

En effet les déportés sont blessés dans leur corps : certains ont subi de tels sévices qu'ils ne peuvent plus travailler et tous les déportés ont un numéro tatoué sur le bras, rappel constant de l'enfer dont ils étaient sortis. Mais ils sont aussi blessés dans leurs esprits et ces blessures peuvent être incurables. Les témoignages des déportés nous ont permis de reconstituer quelques unes de leurs histoires mais bien souvent ils n'ont témoigné qu'à la fin de leur vie.

Certains comme Alida Delasalle rentrent des camps en ne pouvant reprendre une vie normale. En effet, celle-ci, déportée car elle était résistante, est libérée de Mauthausen à l'âge de 38 ans mais multiplie les hospitalisations suites aux conditions de vie déplorables des camps. Elle devient sourde, perd toutes ses dents, subit de graves problèmes intestinaux et a les poumons sclérosés. Son état physique la prive d'un avenir meilleur.

D'autres, s'ils rentrent dans un état physiquement acceptable, ont des difficultés pour reprendre une vie professionnelle et fuient leurs souvenirs, ne pouvant pas exprimer leurs sentiments face à l'incompréhension des populations et des familles qui ne veulent pas savoir ou ne peuvent pas comprendre. Cela entraîne un fort sentiment de solitude comme l'exprime Charlotte Delbo dans son émouvant poème.

Bertrand Herz a été déporté à 14 ans en 1944, à son retour en 1945, il a perdu toute sa famille et décide de se consacrer à des études difficiles. Il se consacre pendant 45 ans juste à sa vie professionnelle et familiale en n'abordant jamais le sujet de la déportation, essayant d'oublier. A l'âge de la retraite, il a décidé de s'impliquer dans le travail de mémoire de la déportation, et, comme beaucoup d'autres déportés s'est mis à témoigner. Chloé T, Élodie M et Élise C

### "Un poème poignant"

"Vous voudriez savoir  
Poser des questions  
Et vous ne savez quelles questions  
Et vous ne savez comment poser les questions  
Alors vous demandez  
Des choses simples  
La faim  
La peur  
La mort  
Et nous ne savons comment répondre  
Nous ne savons pas répondre avec vos mots à vous  
Et nos mots à nous  
Vous ne les comprenez pas  
Alors vous demandez des choses plus simples  
Dites-nous par exemple  
Comment se passait une journée  
C'est si long une journée  
Que vous n'auriez pas la patience  
Et quand nous répondons  
Vous ne savez pas comment passait une journée  
Et vous croyez que nous ne savons pas répondre"

Charlotte Delbo, *Vous voudriez savoir*, Les Editions de Minuit, 1971

**D**enis Monneuse, sociologue et chercheur à l'IAE de Paris fait une distinction entre les déportés qu'il classe en différentes catégories : les "fuyards" qui tentent de tourner la page rapidement en se consacrant à leur vie professionnelle se mettant à témoigner seulement à la fin de leur vie. Les "mutiques" qui n'ont pas eu l'occasion de parler, les "ressasseurs" qui ont eu le plus de symptômes post-traumatiques et ont des témoignages peu construits. Enfin les "professionnels" qui, dès leur retour se consacrent pleinement à un devoir de mémoire. Primo Lévi en est un exemple avec l'écriture de *Si c'est un homme* : **« N'oubliez pas que cela fut, Non, ne l'oubliez pas : Gravez ces mots dans votre cœur »**



Primo Lévi, et son numéro d'immatriculation, Flickr

# La découverte de l'univers concentrationnaire

## Le monde joue-t-il aux trois singes sages pendant la Seconde Guerre Mondiale?

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, les nazis commettent l'un des plus grand massacre de l'histoire : le génocide des juifs dans les camps d'extermination. Bien qu'aujourd'hui, nous puissions mesurer l'ampleur de ce crime, les camps de concentration et d'extermination ont été très longtemps méconnus par la société. Les nazis, ont en effet tout tenté pour les dissimuler Langage codé, zones sécurisées, propagande, dissuasion, terreur policière... Tous les moyens étaient bons pour cacher leurs actes barbares. Aussi, lors de leur retraite, ils se sont efforcés d'éliminer toutes preuves de leur abomination.



« Pour les camps que les nazis ont voulu arracher à l'Histoire comme pour ceux qui s'en effacent doucement sous l'effet du temps » Emilie Rauscher, « Camps d'extermination nazis : l'archéologie dévoile les faits », Science & vie, N°1168 (2014)

### Le monde sourd à l'appel de détresse

A partir de 1933, les premières informations sur les camps de prisonniers parviennent aux oreilles des populations au travers de témoignages ou de reportages bouleversants. Ils dénoncent l'horreur des camps et le mépris de la vie humaine. Cependant, les informations sont trop peu importantes et les

populations ne les entendent pas, restent sourdes.

### Les États ne se rendant pas compte de l'ampleur réel des dégâts, décident de rester muets

Les Alliés ont libéré les camps en 1945. Pourtant c'est en 1942 qu'ils obtiennent les premières réelles informations, arrivant de plus en plus nombreuses au fil des mois. Les États ne les ont d'abord pas prises au sérieux puis se rendant compte de leur véracité, par soucis de préservation des populations, ont préféré rester muets.

« Plus de 700 000 juifs polonais ont été exterminés par les allemands dans le plus grand massacre de tout les temps » Daily telegraph, 25 juin 1942

### Les collaborateurs aveuglés par le nazisme

Les collaborateurs tout comme le régime de Vichy, dénoncent aveuglément à l'État allemand les juifs, les résistants, les opposants politiques sans connaître réellement la fin qui leur est destinée.

Le Reich, par le biais de la propagande, réussit à anéantir l'esprit critique de sa population s'inclinant devant l'idéologie nazie. Et cherchant désespérément un bouc émissaire, elle reste ainsi aveugle.

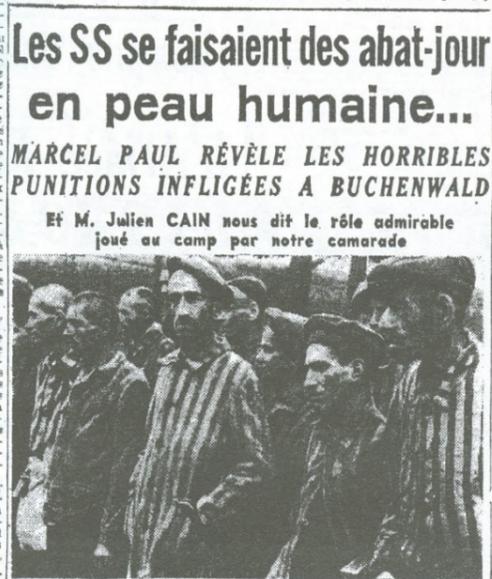
Malgré l'ignorance des populations, avant et pendant la Seconde Guerre Mondiale, les nombreux témoignages aujourd'hui découverts nous permettent d'envisager l'horreur vécue et de perpétuer notre devoir de mémoire.

Par Soumiya A. Cindy B. Marine C.

Sources : Emilie Rauscher, « Camps d'extermination nazis : l'archéologie dévoile les faits », Science & vie, n°1168, 2014 - « 1945, la découverte des camps », Mémoire vivante, n°43, octobre 2004, p. 10-11.

## L'après guerre : une presse choc qui impacte la population

Ce n'est qu'à la libération des camps par les armées alliées à partir d'avril 1945 que les premiers témoignages sur la déportation sont publiés dans la presse française. Celle-ci est hésitante à soumettre aux lecteurs ces terribles témoignages qui pourraient effrayer les familles en attente de nouvelles d'un parent déporté. Dans les témoignages publiés, les informations ne sont pas explicitement dites, soit par choix du journaliste, soit par manque de renseignements.



Ce qu'ils ont fait de nos déportés au camp de Volhingen... (C. P. 844.)

L'Humanité du 21 avril 1945 évoque la Libération de Buchenwald en mettant en avant le témoignage du communiste déporté Marcel Paul, un des leaders de la résistance dans le camp.

La France découvre alors avec horreur l'atrocité des conditions des déportés en lisant Franc Tireur, L'Humanité ou encore Le Figaro. Ces images marquent la population, et cela encore maintenant. Ce sont elles qui forgent l'image des camps de concentration : une image faite de barbelés, de corps maigres aux os saillants, de visages pâles ou, pire encore, des piles de cadavres allongés à même le sol. Telle est la conséquence de ces quelques précieux clichés.

Pierre Brisson, directeur du journal Le Figaro, juge que par delà les « angoisses » éprouvées en lisant les publications, il est du devoir des journalistes d'« enregistrer les faits, de les consigner, d'en fixer l'image et de le faire au moment où l'imminence de la victoire prépare, dans un monde épuisé d'horreur, les voies de l'oubli ». Ainsi, plus les nouvelles arrivent en France, plus les informations sur les arrestations et les tortures s'enrichissent et se précisent.

Eric Schwab, un français, et Meyer Levin, un américain, tous deux photographes font parti des premières personnes à avoir découvert les camps de concentration en Allemagne lors de leur libération.

« Nous savions. Le monde en avait entendu parler. Mais jusqu'à présent aucun d'entre nous n'avait vu. C'était comme si nous avions pu enfin pénétrer à l'intérieur même du cœur noir; dans les replis du cœur maléfique » écrit Meyer Levin dans son récit In Search, paru à Londres en 1950. Ces photographes ont pris de nombreux clichés qui ont par la suite fait la une des journaux annonçant la libération des camps.

Franc-Tireur, 27 avril 1945 Cette photo d'un déporté mourant dans le camp de Buchenwald devient rapidement un symbole de la déportation. (AFP / Eric Schwab)

Par Inès A., Camille C., Maya R.

Sources : « 1945, le Figaro découvre les camps de concentration nazis », article en ligne sur <http://www.lefigaro.fr> « 1945, la découverte des camps », Mémoire vivante, n°43, octobre 2004, p. 10-11



L'Humanité, 17-18 septembre 1944, reçoit les premières nouvelles des camps en provenance du front russe et les diffuse.





## Sur les traces de Simone Veil



Simone Jacob est née à Nice le 13 juillet 1927 au sein d'une famille juive de quatre enfants. Elle est déportée à Auschwitz à l'âge de 17 ans le 30 mars 1944. Simone n'a jamais revu son père et son frère Jean déportés en Lituanie mais a retrouvé sa sœur Denise Vernay déportée en tant que Résistante à Ravensbrück en 1944. **Le 15 avril, Simone, sa mère et son autre sœur Madeleine sont transférées à Auschwitz-Birkenau, le plus monstrueux camp d'extermination nazi.** Simone Jacob a effectué durant sa déportation de nombreuses tâches superflues et exténuantes telles que des travaux de terrassement. Le 18 janvier 1945, elle est entraînée dans les marches de la mort d'Auschwitz jusqu'au camp de Bergen-Belsen où elle a travaillé jusqu'à l'arrivée des Alliés. Le 15 avril 1945, le camp est libéré par l'armée britannique. De par le risque de contamination du typhus, le camp est mis en quarantaine et les détenus placés dans les casernes des SS. Il leur a fallu encore attendre un mois avant qu'ils soient rapatriés en camion, ce qui dura cinq jours. Ils sont accueillis à l'hôtel Lutetia d'où ils sont enfin acheminés en France. **Simone et ses sœurs Madeleine et Denise sont les seules de la famille Jacob à avoir survécu aux camps.** En effet, à la suite de cette marche harassante, la mère de Simone est morte du typhus. Le 23 mai 1945, Simone est de retour en France. Mariée à Antoine Veil, elle a trois enfants puis débute une carrière politique. **Ministre de la santé en 1974, elle est aussi la première présidente du Parlement européen en 1979.** Elle a joué un rôle majeur dans le vote et l'entrée en vigueur de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse qui dépénalise l'avortement (17 janvier 1975). En outre, elle est élue à l'Académie française le 20 novembre 2007. Par ailleurs, elle a exprimé le besoin de partager son expérience dramatique de la déportation et des camps de la mort ainsi que son parcours politique dans son autobiographie *Une vie*.

### La forte personnalité de Simone Veil a attiré notre attention.

Cette femme à l'histoire bouleversante est un symbole de courage. Dans son livre *Une vie*, Simone Veil s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la vie et à l'opinion politique d'une femme politique importante. L'objectif de Simone Veil dans cette autobiographie est de témoigner de l'horreur de la guerre pour qu'on ne l'oublie pas comme beaucoup d'autres témoignages de déportés. Ce livre a une portée très descriptive mais aussi réflexive. Simone Veil parle à la première personne du singulier ce qui installe une certaine complicité avec le lecteur. Elle nous livre son parcours émouvant et ses sentiments face à la guerre, aux ennemis, les Allemands, et face aux camps de concentration. Cependant, le rapport à la mort n'est évoqué que tardivement. Elle l'évoque pour la première fois en parlant de la perte de son père et de son frère en Lituanie dont elle se sent responsable. Simone Veil compte les facteurs démoralisants dans le camp de Auschwitz comme par exemple l'humiliation des SS permanente, la perte de toute identité individuelle, de façon très générale. Simone Veil même si elle reste évasive sur certains points, nous révèle la triste vérité sur l'horreur de la Shoah en nous livrant ses sentiments de culpabilité, de honte, de colère, d'espoir et de joie. Elle décrit le jour de la libération du camp de concentration de Bergen-Belsen comme un des jours « les plus tristes de cette longue période ». C'est durant ces lignes que l'auteur livre le plus d'émotions puisqu'elle est séparée de sa sœur et n'a aucunes nouvelles de cette dernière. Son histoire nous a émues et nous a permis de prendre conscience de l'abomination du vécu des déportés. Sa réussite témoigne d'un courage remarquable. Toutefois, on peut se demander pourquoi Simone Veil n'a pas rédigé ce livre avant 2007 puisque son histoire était déjà connue grâce à ses fonctions officielles.

Par Léa B et Juliette E

Veil Simone, *Une Vie*, Paris, Stock, 2007, 395 p.

<http://crises.upv.univ-montp3.fr/files/2013/01/veil-simone-par-brockmann.pdf>

## TEMOIGNAGE EXCLUSIF Il n'est jamais trop tard pour en parler !

**Malgré le fait que cette période date de plus de 70 ans il est primordial que les déportés puissent être entendus. En effet, le silence qui régnait pendant des années est enfin rompu.**

Dès leur retour en France, les déportés, quelle que soit la nature de leur déportation, sont confrontés au silence des politiques et à la difficulté à admettre ce qui c'était vraiment passé. Ils ont été contraints de se taire pour plusieurs raisons. Tout d'abord, lorsqu'ils rentrent, la guerre est finie en France depuis pratiquement un an. La population, ne les écoute pas toujours incapable d'imaginer et comprendre la réalité des choses. Il est compréhensible que sans encouragement de la part des français, les déportés ne livrent pas leurs sentiments après avoir vécu l'enfer.

70 ans après l'horreur, les déportés encore en vie peuvent enfin témoigner librement et expliquer cette partie de l'histoire comme personne ne peut la raconter. Certains survivants vont dans les écoles ou les musées raconter leur expérience. Il était temps que ces gens soient entendus pour faire avancer l'histoire et expliquer aux jeunes générations (leurs petits enfants bien souvent) ce qu'ils avaient vécu. La France n'a officiellement reconnu sa participation à la déportation qu'en 1995. C'est Jacques Chirac, président de la république française à cette époque, qui, dans un discours prononcé lors de la commémoration de la rafle du vélodrome d'hiver eut ces mots :

**« Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par des Français, secondée par l'État français. » .**

Il fut alors sûrement plus facile pour les anciens déportés de parler de cette période de leur vie. C'est à ce moment là que certains décidèrent d'écrire ou de raconter leur histoire à la nouvelle génération. Cela leur a aussi permis de soulager leur conscience.

La parole est donc primordiale pour informer la jeune génération des événements passés dans le but que cela ne se reproduise jamais.

**Christian est né en Bretagne à Plonevez Moedec le 12 décembre 1954. Après des études universitaires, il est devenu ingénieur dans le domaine spatial à Toulouse. Son père, Auguste, est né lui aussi en Bretagne le 15 août 1921.**

### Quel était le métier de votre père avant et après sa déportation ?

« Avant il était agriculteur, il travaillait dans la ferme de ses parents mais il est devenu résistant lors de l'invasion de l'URSS par les Allemands car il était communiste. Après la guerre, ne pouvant réintégrer la ferme familiale car les parents n'étaient pas propriétaires, l'avenir n'y était pas possible et l'achat de terre n'était pas possible non plus compte tenu de la pauvreté de la famille. Il a travaillé dans une papeterie d'où il s'est fait renvoyer pour activité syndicale. Il a ensuite effectué une formation pour devenir maçon. »

### Pour quelle raison a-t-il été déporté dans les camps de concentration ?

« Il était résistant communiste en Bretagne, il a été dénoncé au mois de juillet 1944, et fait prisonnier par les allemands. Il a très vite été envoyé en Allemagne dans des camps de concentration. »

### Comment s'est passé le retour de votre père ?

« Le camp de déportation, dans lequel il était depuis juillet 1944, était le camp de Neuengamme, près de Hambourg. Le camp a été évacué par les Nazis du fait des avancées Américaine et Soviétique. Après quelques semaines d'errance pour éviter de rencontrer les Alliés ils ont été enfermés dans des bateaux et conduit au large de la baie de Lübeck. Les nazis ont prévenu les Alliés que les bateaux contenaient des dignitaires nazis qui s'enfuyaient en Suède. Les bateaux ont donc été bombardés par les Alliés et mon père a fait partie des rares survivants qui ont pu s'en sortir en profitant d'un radeau de fortune et qui ont été recueillis par des suédois. Il passa quelques semaines dans un hôpital suédois avant d'être évacué en France, à Paris, par avion.

De l'hôpital de Paris, il s'est enfui en Bretagne pour retrouver sa famille qui ne savait pas ce qu'il était devenu depuis sa disparition.

### Comment se sont passées les retrouvailles avec le village ?

Il est revenu au village le 13 juillet 1945. Le 14 juillet, les autorités du village lui ont demandé de mettre des fleurs sur la tombe de personnes torturées puis fusillées par les nazis. Il a remarqué que tous les gens pleuraient autour de lui, il ne comprenait pas pourquoi. La raison était tout simplement que ses amis avaient connu une personne de 23 ans qui pesait 80 kg un an auparavant et qui à son retour pesait 38 kg.

### Sa réinsertion à t-elle été difficile ?

Oui, car il a été blessé et malgré ses faiblesses il n'a pas voulu en profiter pour toucher des pensions. Il a alors travaillé comme maçon jusqu'à l'âge de 50 ans puis c'est devenu très difficile car les sévices de guerre avaient fragilisé le corps. A partir de ce moment les associations de déportés ont géré sa réadaptation et préparé sa retraite.

### Vous parlait-il de son expérience dans les camps ?

Pendant très longtemps il en a peu parlé mais vers la fin de sa vie, il allait dans les écoles et les collèges pour raconter son histoire. Ce sont les enseignants qui le lui demandaient car il faisait partie des derniers déportés encore en vie dans sa région.

### Continuez vous à transmettre la mémoire de votre père ?

Non, mais mes opinons d'aujourd'hui témoignent de cette époque.

### Que pensez vous de notre démarche ?

Je pense que c'est toujours important de connaître l'histoire car elle est nécessaire pour comprendre et mieux appréhender le monde d'aujourd'hui.

Par Laura J. et Claire P.

# LE PROCES DE NUREMBERG, UNE RUPTURE JURIDIQUE ET LA DECOUVERTE DES CAMPS PAR L'OPINION PUBLIQUE INTERNATIONALE

**Victor Hugo a dit : « La guerre c'est l'humanité contre l'humanité malgré l'humanité »**

**La seconde guerre mondiale a frappé, la cruauté de l'homme fut sans égal. Près de 70 ans après, le monde n'oublie pas.**

Cette guerre d'anéantissement tout juste terminée, s'est ouvert le procès de Nuremberg, première mise en œuvre d'une juridiction pénale internationale.

Rappelons les faits : **du 20 novembre 1945 au 1 octobre 1946, quatre chefs d'accusation sont invoqués au procès qui se tient à Nuremberg : « complot », « crime contre la paix », « crime de guerre » et « crime contre l'humanité ».** Ce dernier est une notion nouvelle. Ce sont **24 des principaux responsables du troisième Reich qui sont jugés**, 12 sont condamnés à mort par pendaison, 3 condamnés à perpétuité et 7 à des peines de prison. Mis sous le feu des projecteurs par la présence de la presse internationale, ce procès est rendu public et le monde découvre l'ampleur des crimes perpétrés par les nazis.

Si le Tribunal Militaire International (TMI) créé par l'accord de Londres (promulgué le 8 août 1945) se limitait à l'examen des crimes du nazisme, les innovations juridiques qui ont présidé à son élaboration ont progressivement innervé les droits nationaux.

En effet, l'ONU adopte le 9 décembre 1948 la *Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide*, et « universalise » les droits nationaux. Les accords de Londres présentent quelques nouveautés : l'article 9 stipule qu'une organisation peut être, au même titre qu'un individu, déclarée criminelle. L'article 10 précise que les individus pourront être traduits devant les tribunaux en raison de leur affiliation à une telle organisation. Cet article introduit la notion de responsabilité collective, habituellement récusée par le droit libéral.

Le « crime contre l'humanité » quant à lui, est une nouvelle notion essentielle dans ce procès car si l'on s'en était tenu à la législation traditionnelle sur les crimes de guerres, l'antisémitisme (notamment du journaliste Julius Streicher) aurait échappé à toute condamnation.

Le procès de Nuremberg fut ainsi une véritable rupture d'un point de vue judiciaire mais également pour l'opinion publique qui découvre toute l'horreur des camps nazis.



*Le banc des accusés au procès de Nuremberg. Photographie anonyme, 1945, collection du Mémorial de Caen.*

*Au premier plan, les avocats des accusés. A l'arrière plan, trois militaires du Tribunal international surveillent les accusés au centre de l'image. Au centre, on reconnaît de gauche à droite au premier rang, Hermann Goering, Joachim von Ribbentrop Wilhelm Keitel et Alfred Rosenberg et d'autres accusés du procès.*

## Procès de Nuremberg : Le monde découvre l'ampleur des crimes nazis

**Ce procès, n'avait pas pour seul but de révolutionner le droit. Au procès de Nuremberg, on écoute des témoignages de victimes et de bourreaux, on projette des films tournés par les américains à la libération des camps et des experts sont aussi entendus. Il fut le théâtre de révélations choquantes et terrifiantes d'une réalité montreuse.**

Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER, su porter pour la première fois, le 28 janvier 1946, la voix des victimes des camps et nous raconte dans son témoignage, le quotidien atroce qu'elle pouvait subir.

M. DUBOST : Quel était le régime disciplinaire du camp ?

Qui assurait la surveillance et la discipline ? Quelles étaient les sanctions ?

MADAME VAILLANT-COUTURIER : En général, les SS économisaient beaucoup de personnel à eux en employant des détenus pour la surveillance du camp. Ils ne faisaient que superviser. Ces détenues étaient prises parmi des filles de droit commun et des filles publiques allemandes et quelquefois d'autres nations, mais en majorité des Allemandes. On arrivait, par la corruption et la délation, la terreur, à les transformer en bêtes humaines, et les détenues ont autant à s'en plaindre que des SS eux-mêmes. Elles frappaient autant que frappaient les SS et, en ce qui concerne les SS, les hommes se conduisaient comme les femmes et les femmes étaient aussi sauvages que les hommes. Il n'y a pas de différence. Le système employé par les SS pour avilir les êtres humains au maximum en les terrorisant, et, par la terreur, en leur faisant faire des actes qui devaient les faire rougir d'eux-mêmes, arrivait à faire qu'ils ne soient plus des êtres humains. Et c'était cela qu'ils recherchaient ; il fallait énormément de courage pour résister à cette ambiance de terreur et de corruption. [...]

M. DUBOST : En quoi consistaient les punitions ?

MADAME VAILLANT-COUTURIER : En mauvais traitements corporels, en particulier, une des punitions les plus classiques était 50 coups de bâton sur les reins. Ces coups de bâton étaient donnés par une machine que j'ai vue ; c'était un système de balancement qui était manipulé par un SS. Il y avait aussi des appels interminables jour et nuit ou bien de la gymnastique ; il fallait se mettre à plat ventre, se relever, se mettre à plat ventre, se relever, pendant des heures, et quand on tombait, on était assommé de coups et transporté au bloc 25. [...]

**Aussi, a-t-on découvert grâce à ce témoignage parmi d'autres, les traitements abominables infligés aux déportés. Ce fut de véritables découvertes ; l'horreur de ces mauvais traitements exposée au grand jour. C'est aujourd'hui notre devoir de ne pas oublier. L'opinion publique suite au procès de Nuremberg fut chamboulée et pris conscience que de telles atrocités ne doivent jamais se reproduire !**

Dans son ouvrage sur le procès publié en 1985, Casamayor, de son vrai nom Serge Fuster (magistrat et écrivain français) constate « qu'à l'exception des juristes, les français ont très peu écrit sur Nuremberg. Pourquoi ? Parce que le procès appartient d'abord aux Américains, à qui l'on doit l'essentiel de la documentation, des témoignages, de l'organisation matérielle des débats ? Parce que son déroulement a mis en lumière, à maintes reprises, la faiblesse coupable des démocraties devant l'Allemagne nazie ? ».

Néanmoins, ce procès a permis l'émergence d'un « nouveau droit international » et la construction progressive d'une justice pénale internationale.



*Extraits du témoignage de Marie-Claude VAILLANT-COUTURIER, déportée à Auschwitz puis Ravensbrück, au procès des grands criminels de guerre devant le tribunal militaire international de Nuremberg, tome VI, pp. 221 à 224.*

M. DUBOST : Etes-vous témoin direct de la sélection à l'arrivée des convois ?

MADAME VAILLANT-COUTURIER : oui, parce que quand nous avons travaillé au bloc de la couture en 1944, notre bloc où nous habitions était en face de l'arrivée du train. [...] Nous voyions donc les wagons déplombés, les soldats sortir les hommes, les femmes et les enfants des wagons, et on assistait aux scènes déchirantes des vieux couples se séparant, des mères étant obligées d'abandonner leurs jeunes filles, puisqu'elles entraient dans le camp, tandis que les mères et les enfants étaient dirigés vers la chambre à gaz. Tous ces gens-là ignoraient le sort qui leur était réservé. Ils étaient seulement désespérés parce qu'on les séparait les uns des autres, mais ils ignoraient qu'ils allaient à la mort. Bien que non précisé, il s'agissait de convois de déportés juifs, seuls à subir la sélection à l'arrivée.

# Evolution du droit international et construction d'une justice internationale depuis 1945.

## La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide - 9 décembre 1948

Le terme de **génocide**, du grec *genos* (race) et du latin *caedere* (tuer) a été inventé par Raphaël Lemkin en 1944. Monsieur Lemkin est un professeur américain du droit international.

Le terme ne figure pas dans le statut du Tribunal Militaire International mais dans la partie de l'Acte d'accusation traitant des crimes de guerre. C'est dans la résolution n°96 du 11 Décembre 1946 du Conseil de Sécurité des Nations Unies que sa définition est précisée : « *Le génocide est le refus du droit à l'existence de groupes humains entiers [...] pour des raisons raciales, politiques ou pour d'autres motifs* ». Le crime de génocide est l'appellation juridique retenue en 1948 par la convention des Nations Unies pour définir « *tout crime commis dans l'intention de détruire tout ou partie d'un groupe national, ethnique ou religieux* ». Ce crime est imprescriptible depuis 1968.

## La déclaration universelle des Droits de l'homme - 10 décembre 1948

La Commission des Droits de l'homme, conformément à l'article n°68 de la Charte des Nations Unies, est créée par le Conseil économique et social des Nations Unies en mai 1946.

René Cassin rédige un projet de déclaration qui constitue la base de la Déclaration adoptée.

**La déclaration des Droits de l'homme est adopté le 10 Décembre 1948 au palais de Chaillot à Paris.**

## Un nouveau pas vers d'avantage de justice

### Les tribunaux pénaux internationaux et la cour pénale internationale

Deux tribunaux pénaux internationaux ont été créés en 1993 et 1994 pour juger les crimes de guerre et de génocide en ex-Yougoslavie et au Rwanda. Il a fallu attendre presque 50 ans après le procès de Nuremberg pour qu'apparaissent de telles institutions à l'initiative de l'ONU. Ils ont prononcé une soixantaine de condamnations.

La Cour Pénale Internationale a été créée en 2002. Elle est composée de 15 magistrats et de procureurs. Elle siège de façon permanente et a pour compétence de juger les crimes de génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'Humanité. 100 Etats ont aujourd'hui ratifié cette convention pour plus de justice internationale

## Les nazis forgent à Nuremberg le concept de Crime contre l'Humanité

Selon Pierre Truche dans un article des *Cahiers de la Shoah*, le crime contre l'Humanité est « *la négation de l'humanité chez des membres d'un groupe d'hommes, en application d'une doctrine. Ce n'est pas un crime commis d'homme à homme, mais la mise à exécution d'un plan concerté pour écarter des hommes de la communauté des hommes* ». La définition adoptée par les résolutions de l'ONU en 1946, avec portée universelle précise que « *l'assassinat, l'extermination, la déportation et la réduction en esclavage et tout autre acte inhumain commis contre des populations civiles, ainsi que toute persécution pour des motifs d'ordre politique, racial, religieux, sont des actes qui caractérisent le crime contre l'Humanité* ».

## Les Conventions de Genève de 1949-1950

Rédigées par les responsables civils et militaires de tous les pays, elles sont signées à Genève en 1949 et posent des limites claires à la destruction et à l'autorisation de tuer pendant les conflits armés. Elles fixent des obligations précises de protection et de secours à l'égard des catégories les plus vulnérables des populations. Au nombre de quatre, elle traitent successivement :

- Convention n°1 : de l'amélioration du sort des blessés et malades des forces armées en campagne
- Convention n°2 : de l'amélioration du sort des blessés et des malades et des naufragés des forces armées sur mer
- Convention n°3 : de traitements des prisonniers de guerre
- Convention n°4 : de la protection des personnes civiles en temps de guerre

Après la révélation de l'horreur concentrationnaire, elles prennent en compte les principaux dilemmes que rencontrent les actions de secours dans les situations de violence et de conflit.

S'il y a infraction aux Conventions de Genève, il y a **crime de guerre**. Cependant, tous les Etats n'ont pas traduit et inclus dans leur droit national les Conventions de Genève.

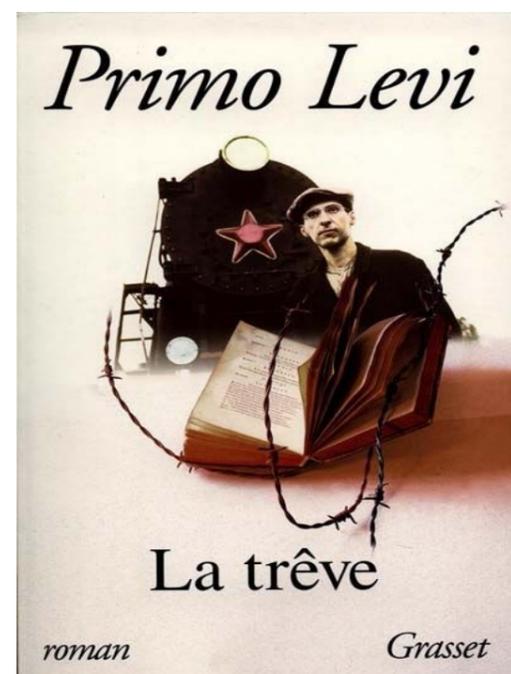
Emma F., Laetitia V., Mariana B., Pierre J.

Sources : Annette Wieworka, « *Les nazis devant leurs juges* », Les collections de l'Histoire, n°3, p. 90-95 - « *L'Humanité réclame justice à Nuremberg* », La Shoah, Les Clés de l'actualité, p. 80-81 - « *Un droit universel pour punir les criminels* », La Shoah, Les Clés de l'actualité, p. 82-83



Bundesarchiv, Bild 183-H27798  
Foto: o. Ang. | 30. September 1946

Procès de Nuremberg le 30 septembre 1946



Livre portant sur le retour et la réinsertion des déportés de Primo LEVI